

PIECES A FOURNIR POUR DEMANDE DE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ (C.N.I.):

Restituer systématiquement l'ancienne carte d'identité pour un renouvellement de CNI (sinon 25 euros de timbre fiscal à fournir)

- ⇒ **2 Photos d'identités** récentes et identiques (Dans un appareil agréé ou chez un photographe)
- ⇒ **1 Justificatif de domicile** (facture EDF, de téléphone, quittance de loyer, avis d'imposition...) **DE MOINS DE 3 MOIS**
- ⇒ **1 Copie intégrale de l'acte de naissance** (datée de moins de trois mois dans la Mairie du lieu de naissance) **si :**
 - C'est une première demande,
 - vous n'êtes pas en mesure de présenter votre ancienne CNI
 - Si votre CNI est périmée depuis plus de 2 ans.

A FOURNIR EN PLUS POUR LES MINEURS :

- ⇒ Copie du livret de Famille
- ⇒ Une copie intégrale du jugement de divorce définitif, qui précise la résidence de l'enfant mineur (**en cas de divorce des parents**).

En cas de perte ou de vol :

- ⇒ 1 Déclaration de perte de carte nationale d'identité (pouvant être faite en Mairie)
- ⇒ 1 timbre fiscal de 25 euros (Dans un tabac ou trésor public)